

L'Agenda canadien de recherche en loisir et parcs : combler le fossé entre la recherche et la pratique

VOLUME 4 NUMÉRO 14 – JUIN 2007

ENGLISH VERSION AVAILABLE

Par Holly Donohoe, gestionnaire des initiatives nationales -
Association canadienne des parcs et loisirs, en collaboration avec
Marc-André Lavigne, Observatoire québécois du loisir

L'Agenda canadien de recherche est un projet de l'Association canadienne des parcs et loisirs, initié au printemps 2006. Il vise, d'une part, à amener les professionnels en loisir à recourir à la recherche et, d'autre part, à assurer un meilleur transfert des connaissances entre les milieux académiques et les milieux pratiques. L'Agenda préconise la réalisation de recherche coopérative - c'est-à-dire des études réalisées en collaboration avec le milieu dans le but d'améliorer des problématiques vécues concrètement dans la communauté – et propose une série de mesures pour combler le fossé croissant entre la pratique et la recherche.

A. L'AGENDA CANADIEN DE RECHERCHE : UN SURVOL

Le domaine du loisir a évolué au-delà de la prestation de programmes pour jouer un rôle central dans des secteurs tels que la santé, les services sociaux et le développement communautaire. Les travailleurs en loisir sont interpellés davantage sur des enjeux complexes et sont imputables de résultats concrets. Le besoin d'un accès à de l'information et à des recherches de qualité n'a jamais été aussi grand. En effet, un récent sondage de l'Association canadienne des parcs et loisirs (ACPL) révélait que le transfert de connaissances et de recherches est considéré comme étant la priorité des travailleurs en loisir. Malgré cette demande maintes fois répétée pour l'accès à de l'information, force est de constater qu'il existe un fossé important entre les communautés de chercheurs, les travailleurs en loisir et le public en général. Les recherches qui peuvent informer et guider la prise de décision ne sont pas toujours disponibles, les sujets pertinents n'ont pas encore tous été abordés et les recommandations de recherche ne sont pas toujours accessibles aux professionnels.

L'Agenda canadien de recherche (ACR) est une initiative nationale initiée par l'Association canadienne des parcs et loisirs pour faire le pont entre la recherche et la pratique professionnelle en loisir, au Canada. L'objectif général de cet Agenda est de :

« Stimuler, faciliter et adapter la recherche en loisir au Canada en créant une meilleure capacité de recherche, en identifiant les principaux enjeux et en facilitant le transfert de ces nouvelles connaissances ».

En 2005, l'ACPL recevait des fonds de l'Agence de santé publique du Canada pour son projet de « recherche et diffusion intégrées ». Le but de ce projet était de recenser et synthétiser la recherche existante, d'identifier des priorités de recherches, des stratégies et des défis, et de développer un agenda de recherche commun à la grandeur du Canada. Un forum national de recherche, une session de planification stratégique et la création de plus petits groupes de travail ont permis la rencontre de professionnels des domaines des loisirs et des parcs, de communautés de chercheurs, de représentants de gouvernements municipaux, provinciaux et fédéral ainsi que la participation d'organismes nationaux de recherche. Les efforts concertés de ces acteurs ont mené à la création d'un agenda canadien de recherche.

L'Agenda canadien de recherche est un projet unique de partenariat où sont invités à participer les acteurs de différents milieux géographiques et sectoriels, incluant entre autres le loisir, la santé publique, le sport et l'activité physique, les sciences sociales et de la santé.

Les expertises variées de ces partenaires constituent une force collective pour l'avancement de la recherche en loisir et l'amélioration de la qualité de vie des Canadiens et des services en loisir qu'ils reçoivent. Le projet vise le développement de la discipline par un accès accru à des sources d'information fiables, des recherches complémentaires et coopératives, et un réseau important de ressources et d'outils.

C'est dans ce contexte qu'ont été élaborés les six objectifs que poursuit le projet :

Communiquer et partager l'Agenda avec les principaux acteurs

Il importe de faire connaître et de regrouper dans ce projet ceux qui conçoivent, réalisent, partagent, financent et utilisent la recherche en loisir au Canada. Ces acteurs sont autant les organisations que les individus dans le domaine du loisir, les agences gouvernementales, les communautés scientifiques et académiques, les organismes de financement de la recherche et les organisations partageant des agendas de recherches souvent complémentaires au nôtre (le domaine de la santé et du bien-être, par exemple).

Encourager le dialogue et la coopération entre les chercheurs et les professionnels

Comblé le fossé entre « ce que l'on sait » et « ce que l'on fait » au Canada est critique pour le domaine du loisir et des parcs. L'Agenda vise donc à faciliter les opportunités de recherche coopérative, d'améliorer l'accès à des résultats de recherche et d'ouvrir un dialogue entre les acteurs de différentes communautés. Ceci inclut, non limitativement, des recherches conçues pour impliquer les travailleurs en loisir, les usagers de services, le public et les décideurs; des outils de développement faciles à utiliser, ainsi que la reconnaissance des rôles et des responsabilités partagées entre théoriciens et praticiens.

Maintenir une capacité de recherche et améliorer le support pour la recherche en loisir

Dans l'Agenda, des avenues ont été explorées pour mieux supporter l'ensemble des acteurs essentiels au maintien d'une bonne capacité de recherche. Cela inclut le développement de prix de reconnaissance pour souligner l'excellence de recherches réalisées en collaboration, pour promouvoir le financement de recherches et la reconnaissance de projets de recherche collaborative et, enfin, pour promouvoir des

changements structurants dans le système de recherche.

Identifier les secteurs prioritaires et des sujets potentiels pour la recherche en loisir et parcs

À la suite de fructueuses consultations avec les partenaires et les acteurs du secteur, 11 secteurs de recherche prioritaires ont été identifiés. Ces secteurs sont, sans ordre d'importance :

1. Évaluation des bienfaits et des résultats
2. Jeunesse: enfance et adolescence
3. Développement des communautés
4. Conception des services communautaires et des infrastructures
5. Diversité de la population
6. Environnement et espaces verts
7. Développement du leadership
8. Comportements de loisir et leurs significations
9. Modalités de gestion et de prestation
10. Difficultés et interventions sociales
11. Mieux-être et vie active

Mobiliser la connaissance en partageant et communiquant les résultats de recherche aux praticiens

Tant les professionnels en loisir que les communautés de chercheurs possèdent des sources d'information de qualité qui ne sont pas toujours partagées. L'Agenda canadien de recherche veut faciliter ces échanges de connaissances par des mécanismes de communication améliorés. Une stratégie de communication est en place et l'ACPL travaille en collaboration avec ses partenaires pour créer un portail central donnant accès à des ressources et des outils en loisir et en parcs.

Mettre en place et soutenir l'Agenda canadien de recherche

Le projet requiert la collaboration et le support constant d'un ensemble de partenaires. Ceux-ci sont appelés à partager cet Agenda, à explorer les opportunités de partenariat, à identifier des façons novatrices de faire participer ensemble les chercheurs et les professionnels, et à rendre disponibles les ressources de l'Agenda par leurs propres réseaux de communication.

B. LES PARTENAIRES DE L'AGENDA CANADIEN DE RECHERCHE

Un large éventail d'organisations et d'individus travaillent ensemble à mettre en place l'Agenda canadien de recherche.

L'ACPL a pris l'initiative de développer et de promouvoir ce projet pour de nombreuses raisons.

L'ACPL a su faire se connaître au plan national et est bien établie comme acteur d'importance dans le domaine du loisir et des parcs. L'Association a pris plusieurs engagements au cours des dernières années concernant la recherche, dont celui, entre autres, de faire « une contribution majeure de connaissances dans notre secteur »¹. Effectuer une « recherche fidèle et ciblée » est également une priorité de l'ACPL dans sa *Vision canadienne pour les parcs et loisirs*. Dans ce dernier document, l'importance de la recherche pour les Canadiens est prédominante et est décrite comme élément essentiel au développement de plans d'actions, à l'établissement de priorités et à la mise en place de nouveaux projets.

L'initiative que prend l'ACPL dans la formulation et la mise en œuvre de l'Agenda canadien de recherche veut se concrétiser par la mobilisation d'une diversité d'organisations et d'intérêts liés, entre autres, au loisir et aux parcs, au sport et à l'activité physique, à la santé et au bien-être, dans le but de :

- Faire avancer la recherche dans les domaines du loisir et des parcs
- Faciliter, supporter et promouvoir la recherche coopérative
- Collecter et vulgariser la connaissance pour une diversité d'audiences.
- Informer la prise de décision sur des enjeux complexes de loisirs
- Comblent le fossé entre ce que l'on sait (théorie, recherche) et ce que l'on fait (pratiques professionnelles, prestation de services).

Outre le partenariat de l'ACPL, plus d'une trentaine d'organisations collaborent au projet. Les associations provinciales et territoriales de loisir, dont l'AQLM, des organismes de tous les paliers gouvernementaux, les établissements académiques, les groupes communautaires et les organisations non gouvernementales sont représentés.

On y retrouve, entre autres, l'Association canadienne d'études en loisir, le Lifestyle Information Network (LIN), l'Université du

Québec à Trois-Rivières et le Conseil québécois du loisir, pour ne nommer que ceux-là. L'Agence canadienne de santé publique a également été une partenaire importante en finançant le développement et la mise en œuvre de ce projet.

Il est à souligner que l'Agenda canadien de recherche est la première initiative intégrant autant d'acteurs inspirés par un objectif commun soit celui de faire de la mobilisation et de la vulgarisation du savoir en loisir une priorité. Ces partenaires se concertent et collaborent au développement, à l'amélioration et à la mise en œuvre de stratégies pour atteindre les objectifs de l'Agenda. Ces objectifs ne pourraient être atteints par des organisations travaillant seules ou en silo.

C. LES STRATÉGIES D'ACTION

Pour faire avancer l'Agenda, des stratégies ont été ou sont en processus de mise en œuvre. La liste suivante présente quelques-unes des récentes réactions et activités :

Le groupe de travail

Un groupe de travail multisectoriel réunissant des représentants des milieux académiques et professionnels du domaine du loisir et des parcs a été créé au plan national. Ces membres ont été stratégiquement sélectionnés pour leurs expériences et leurs expertises particulières dans ce secteur. Sous la présidence de Bryan Smale, également président de l'Association canadienne d'études en loisir, le groupe de travail s'emploie avec l'équipe de l'ACPL à mettre en œuvre, à évaluer et à renforcer l'Agenda. Ce groupe s'est récemment rencontré à Ottawa et a approuvé un plan directeur des communications, a reconfirmé le plan stratégique triennal pour mettre en œuvre l'Agenda et a approuvé un projet de recherche coopérative.

Le Forum national de recherche

Un Forum national de recherche est organisé pour 2007. Cet événement se tiendra en session spéciale en avant-première du Congrès national et Foire d'exposition des parcs et loisirs du Canada 2007, le 26 septembre à Ottawa. Le thème du Forum s'inscrit dans les objectifs de l'Agenda canadien de recherche : combler le fossé entre ce que l'on sait et ce que l'on fait dans le domaine du loisir et des parcs au Canada.

¹ Tel que décrit dans sa *Politique nationale de recherche* et son *Plan stratégique (2005-2008)*.

Des expériences innovantes de recherche appliquées au milieu, initiées pour développer et améliorer les programmes de loisir, seront présentées.

Les prix de recherche

L'ACPL introduit dès cette année des prix octroyés pour souligner l'excellence en recherche. Le premier de ces prix, le Prix de la meilleure affiche étudiante 2007, sera présenté au Forum national de recherche. Ce prix sera remis à l'étudiant qui présentera la meilleure affiche scientifique d'un projet décrivant de façon novatrice un lien entre la recherche en loisir et la pratique professionnelle. D'autres prix seront décernés lors du Congrès national et de la Foire d'exposition des parcs et loisirs du Canada 2008, qui se tiendront à Québec lors du 10^e Congrès mondial du loisir.

Le développement d'outils

Sous la gouverne de l'Agenda canadien de recherche, un nombre de ressources et d'outils sont en développement et seront disponibles pour tous.

Premièrement, le site Internet de l'ACPL est en reconstruction pour devenir un portail central donnant accès à de nombreuses ressources en loisir.

Deuxièmement, une base de données nationale en loisir est en construction. Cette base de données sera constituée d'un répertoire de chercheurs, de praticiens, d'organismes de financement, de projets de recherche en cours, de publications, d'opportunités de recherche coopératives, et plus encore. Troisièmement, des brochures et des bulletins sont développés comme véhicule d'information sur l'état d'avancement des travaux ou des actions de l'Agenda et sur la gamme des outils disponibles. Ceux-ci seront disponibles en format papier et en format électronique d'ici l'automne 2007.

D. UNE INVITATION À LA PARTICIPATION

L'Agenda canadien de recherche repose sur le principe qu'une meilleure communication et collaboration est nécessaire pour créer un rapprochement entre la recherche et la pratique au Canada. L'ACPL et ses partenaires invitent toute personne à y contribuer et, à l'opposé, à en profiter. Il y a plusieurs façons de prendre part à ce projet.

Chacun peut, à sa manière, appuyer et partager l'Agenda avec ses collègues et ses partenaires, accéder aux outils par le site de l'ACPL et participer au Forum national de recherche.

- Les intervenants dans la communauté, pour leur part, peuvent faire la promotion de l'impact de la recherche sur leurs interventions professionnelles.
- Les agences et les organismes non gouvernementaux peuvent partager des résultats de recherches et des succès de projets de recherches coopératives.
- Les organismes nationaux de recherche et les institutions académiques sont invités à financer et à faciliter la recherche en loisir, à reconnaître la contribution de la recherche coopérative au développement des connaissances, à appuyer les activités éducatives « sur le terrain », à soutenir la recherche étudiante et leur participation à des congrès scientifiques et des événements communautaires, et à reconnaître la publication de recherches dans les publications professionnelles comme étant des réalisations académiques pertinentes.
- Finalement, les chercheurs et les étudiants sont conviés à partager les résultats de leurs travaux sous forme de présentations ou de publications, à inscrire leurs préoccupations de recherche dans les secteurs ciblés prioritaires et à s'ouvrir à la recherche coopérative.

E. L'AGENDA CANADIEN DE RECHERCHE : UNE NOUVELLE PERSPECTIVE SUR LE LOISIR ET LES PARCS

Le bénéfice véritable du projet d'Agenda canadien de recherche est le transfert de connaissances pour tous les Canadiens. L'Agenda tente de créer un lien entre la recherche et la pratique pour que les bénéfices soient partagés par le plus grand nombre possible. Ceci englobe le transfert de connaissances entre les partenaires du projet qui veulent utiliser cette recherche pour prendre des décisions éclairées, pour améliorer la prestation de leurs services, pour renforcer leurs communautés et pour améliorer la qualité de vie de leur milieu. L'Agenda peut également servir aux acteurs dans des domaines liés de près au loisir tels que la santé publique, qui cherchent constamment de nouvelles idées, des preuves et des témoignages, et des approches novatrices et concertées aux problèmes sociaux.

Le public en général profite également de ce projet, ayant accès à davantage d'information et à un support accru pour un style de vie actif et en santé. Les impacts anticipés de l'Agenda recourent une meilleure capacité de recherche, c'est-à-dire une plus grande communication entre les acteurs, une augmentation des fonds consacrés à la recherche en loisir et une valorisation de la recherche coopérative, ainsi qu'une meilleure compréhension et utilisation des études en loisir pour le développement de programmes et de politiques.

Collectivement, l'ambition est de contribuer, d'une nouvelle perspective, aux façons dont la recherche est valorisée, vulgarisée et utilisée dans le domaine du loisir et des parcs, à la grandeur du pays.

Pour plus d'information sur l'Agenda canadien de recherche, visiter le site Internet de l'Association canadienne des parcs et loisirs : www.cpra.ca ou contacter le bureau national au (613) 523-5315; email : cpra@cpra.ca.